



VOTRE GARANTIE COMMERCIALE

# Auto Confiance Excellence+

opteven

## PANNE MÉCANIQUE

Tous les éléments du véhicule (à l'exclusion des éléments décrits dans les Conditions Générales et Particulières<sup>1</sup> et ci-après) sont couverts et notamment :

 <b>Moteur</b>	 <b>Système de direction</b>
 <b>Boîte de vitesses</b>	 <b>Système de freinage</b>
 <b>Pont</b>	 <b>Système de climatisation</b>
 <b>Circuit d'alimentation</b>	 <b>Système de suspension</b>
 <b>Composants électriques</b>	 <b>Éléments de confort</b>
 <b>Système de transmission</b>	 <b>Lampes Xénon et LED</b>
 <b>Équipements électroniques</b>	 <b>Batterie</b>
 <b>Turbo</b>	 <b>Ingrédients</b>
 <b>Circuit de refroidissement</b>	

### Sont exclus :

- > Les pièces d'usure lorsque la défaillance est due à l'Usure Normale : plaquettes et garnitures de freins, disques et tambour de frein, balais d'essuie-glace, amortisseurs avant et arrière, le mécanisme et le disque d'embrayage, ligne d'échappement (du collecteur au silencieux), bougies, recharge de climatisation, bouteille déshydratante, silent-bloc,
- > Les batteries des véhicules électriques ou hybrides,
- > Les accessoires non montés d'origine sur le Véhicule,
- > Les pneumatiques, les enjoliveurs, les jantes, tous les éléments de la carrosserie,
- > La peinture,
- > Les vitrages et les joints d'étanchéité
- > La sellerie, les garnitures et habillages intérieurs, les grilles de ventilation,
- > Les éléments de la cellule pour les camping-cars et les vans aménagés (VASP).

## ASSISTANCE

Dépannage - Remorquage à concurrence de 350 € TTC 24 h / 24 - 7j / 7 en cas de :

- ✓ Panne
- ✓ Crevaison
- ✓ Perte de clés
- ✓ Erreur de carburant

## OPTION CONFORT



- > Mise à disposition d'un **véhicule de remplacement** de la catégorie équivalente (maximum D) pendant la durée des travaux\*
- > Prise en charge de la **poursuite de votre voyage** ou de votre **retour au domicile**<sup>1</sup>
- > Prise en charge de la **récupération de votre véhicule** après réparation<sup>1</sup>



- > Mise à disposition d'un **taxi de liaison** pour la récupération du véhicule de remplacement à l'agence de location\*

\*Si panne non garantie, la mise à disposition du véhicule de remplacement est limitée au délai de réponse d'Opteven suite à la demande de prise en charge faite ; dans le cadre d'une panne couverte par la garantie, la mise à disposition du véhicule de remplacement se fait pendant toute la durée des réparations<sup>1</sup>.

## EN PLUS

- > Garantie non dégressive, cessible gratuitement
- > Possibilité de souscription de 1 à 36 mois pour les véhicules sous garantie constructeur
- > Durée : 6, 12 ou 24 mois suivant l'âge et le kilométrage du véhicule
- > Remboursement pièces et main-d'œuvre au prix client
- > Pas de plafond
- > Pas de vétusté
- > Pas de franchise
- > Kilométrage illimité
- > Accès aux souscriptions et à la gestion des sinistres sur internet : [garantie.opteven.com](http://garantie.opteven.com)

<sup>1</sup> Voir détail dans les Conditions Générales et Particulières.



VOTRE GARANTIE COMMERCIALE

# Auto Confiance Excellence+

opteven

## GRILLE TARIFAIRE à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023

### Remboursement direct du réparateur T2

Âge et kilométrage maximum à la souscription		Durée	HTVA hors option confort	HTVA avec option confort	TTC <sup>1</sup> hors option confort	TTC <sup>1</sup> avec option confort	
Extension VN							
Extension suite à l'expiration de la garantie constructeur		50 000 km	1 à 36 mois	26 €	31 €	28,38 €	34,18 €
			6 mois	275 €	305 €	299,64 €	335,96 €
3 ans		50 000 km	12 mois	365 €	425 €	398,02 €	468,34 €
			24 mois	665 €	785 €	724,74 €	864,02 €
6 ans		120 000 km	6 mois	365 €	395 €	398,02 €	434,34 €
			12 mois	495 €	549 €	539,94 €	604,30 €

Application d'un coefficient spécifique sur les tarifs ci-dessus indiqués pour les types de véhicules suivants :

- > Coefficient 1,5 : véhicules utilitaires (PTAC supérieur à 2,3T), 4x4.
- > Coefficient 2 : véhicules dont la valeur à neuf est comprise entre 55 000 € TTC et 100 000 € TTC. Véhicules Iveco, Crafter, Transporter, California.
- > Coefficient 4 : véhicules de marques Jaguar et Land Rover.
- > Pour les véhicules d'une valeur à neuf de plus de 100 000 € TTC, nous contacter.
- > Le coefficient s'applique également sur l'Option Confort.

Conditions d'éligibilité<sup>2</sup> : véhicules particuliers ou utilitaires légers à 4 roues d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5T. Certains véhicules ne sont pas éligibles, voir le détail dans les Conditions Générales et Particulières du contrat correspondant.

Niveau de gestion : T2, remboursement des réparations directement au réparateur.

Règlement des sinistres : la société Opteven Services prendra en charge le montant TTC des factures de réparation au garage réparateur ou le montant HT si celui-ci est le vendeur sous réserve des dispositions contractuelles applicables.

<sup>1</sup>TVA au taux en vigueur sur la partie assistance et gestion.

<sup>2</sup>Voir détail dans les Conditions Générales et Particulières.